



Commune de Mandeuire

AVIS DE PUBLICITE

La Commune de Mandeuire bénéficie d'une subvention du volet forestier du plan « *France Relance* » pour la reconstitution de peuplements forestiers sinistrés sur sa forêt communale, pour un montant total de travaux estimé à 19 887,92 € HT.

Ces travaux consistent en la plantation d'une surface de 3 ha, répartie sur 3 ilots et constituée des essences suivantes : chêne pubescent, chêne sessile, pin laricio de Calabre, pommier et poirier.

Les travaux sont prévus pour la campagne de plantation 2022-23 / 2023-24.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune recherche donc un Assistant Technique à Donneur d'Ordre (ATDO), gestionnaire forestier professionnel au sens de l'article D314-3 du Code forestier ou agréé par le CNEFAF expert forestier.

Date limite de réception des offres : le 29/03/2022

Devis à adresser à la commune :

Adresse postale : Mairie – 34 rue de la Libération – 25350 MANDEURE

Mail : mairie.mandeuire@ville-mandeuire.com

Ci-joint la DCM approuvant le projet de reboisement et la demande d'aide

Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU